

**COMMUNE de GRANDFRESNOY**  
**COMPTE-RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL**

**du Vendredi 02 septembre 2016**

*Le deux septembre deux mille seize les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Monsieur le Maire WASYLYZYN Ivan.*

*Ils ont :*

- refusé le projet de parc éolien sur la commune ;
- accepté les modifications statutaires de la Communauté de Commune de la Plaine d'Estrées ;
- autorisé Monsieur le Maire à faire établir des devis pour la création d'un compteur d'eau à proximité du presbytère ;
- confirmé la non prise en charge des mercredis par la commune pour le périscolaire ;
- approuvé le projet de courts couverts de tennis à conditions que celui-ci se réalise sur la commune de Grandfresnoy et si les crédits au budget primitif communal sont suffisants en 2017.
- approuvé la proposition de délibération de Fusion Forces Énergies – SEZEO pour le nom, siège et mode de gouvernance du futur syndicat d'énergies ;
- procédé à l'élection des deux délégués communaux auprès du SEZEO ;
- autorisé Monsieur le Maire pour ester en justice au nom de la commune – requête Madame LAGAIN Carine ;
- autorisé Monsieur le Maire à solliciter l'avis des domaines pour l'obtention d'une estimation des parcelles : F n°598, F n°521, F n°522, F n°513, F n°529, F n°531, F n° 533 enclavées dans le cadre d'une vente éventuelle de ces parcelles ;
- approuvé le futur fonctionnement du bureau de poste de Grandfresnoy proposé par Madame Christelle JACQUES, Directrice d'établissement, qui sera tenu par un agent « facteur-guichetier ». Le bureau sera ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00. ;

Le Maire, Ivan WASYLYZYN

